

Impacts des récentes variations pluviométriques sur le droit du sol, l'accès à l'eau et l'agriculture en Mauritanie : l'exemple du lac de Mâle

Jean GASSANI¹, Florence DE LONGUEVILLE^{1,2}, François GEMENNE^{2,3}, Pierre OZER¹

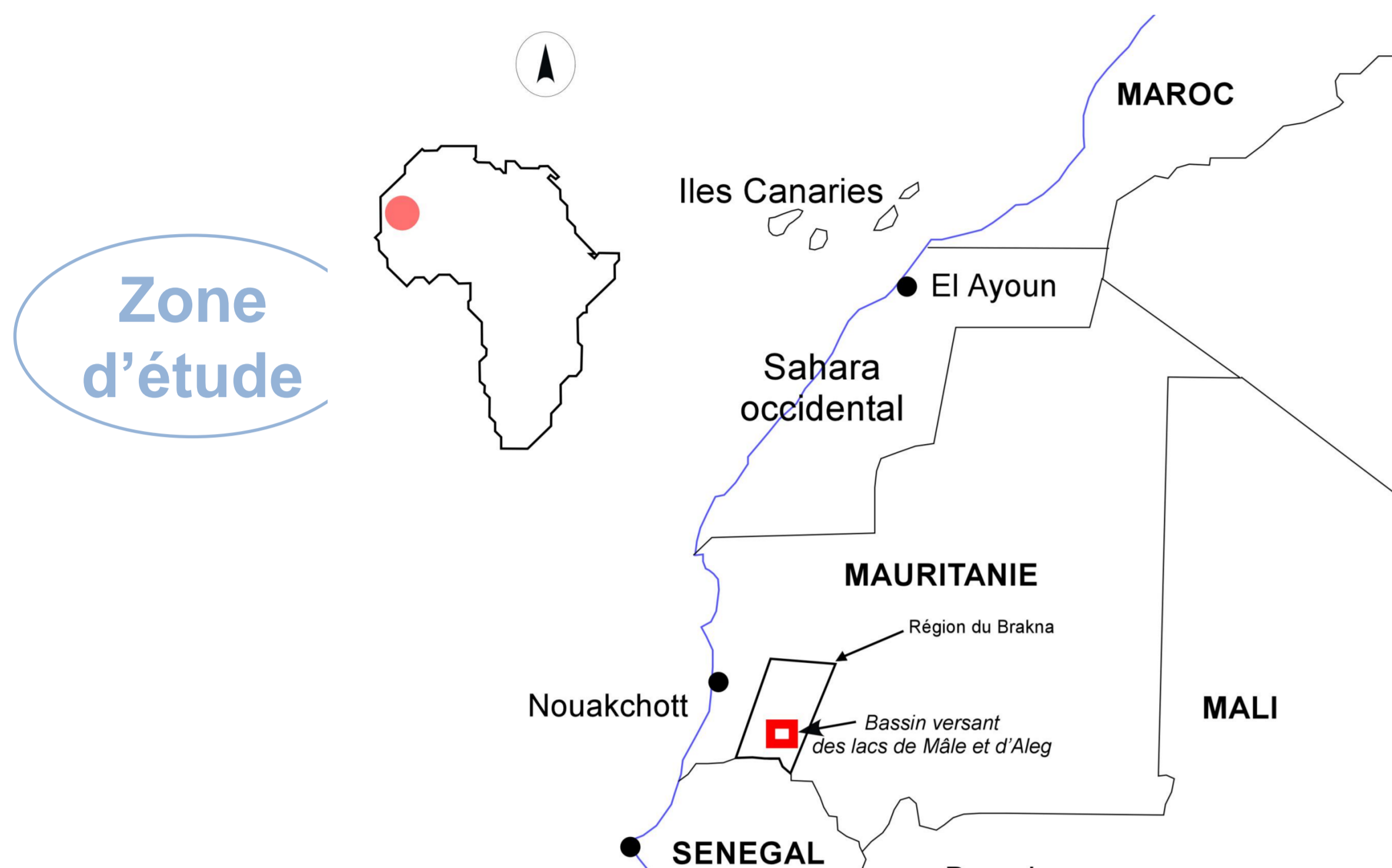
¹ Département de Sciences et Gestion de l'Environnement, Université de Liège, Belgique, pozer@ulg.ac.be

² CEDEM, Université de Liège, Belgique

³ CEARC, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, France

Introduction

La République islamique de Mauritanie est à un carrefour sociopolitique de son histoire. Les crises environnementales conjuguées à la transformation des activités économiques et à la pression démographique bouleversent les structures sociales du pays. La « grande sécheresse » qui a débuté en 1970 a transformé le mode de vie des nomades en les obligeant à se sédentariser. Cette sédentarisation 'forcée' par les déficits pluviométriques a modifié la conception des tribus tant par rapport à la propriété foncière qu'à l'accès aux ressources en eau, et a entraîné une pression accrue sur les haratines en matière de production agricole.



Objectif

Sur base de trois années d'enquêtes sur le terrain (acteurs du développement rural en Mauritanie et les chefs des neuf villages), analyser le changement de modèle agricole qui est survenu depuis la grande sécheresse

Modifications pluviométriques

- Les épisodes de sécheresse se succèdent depuis des siècles en Mauritanie et n'ont pas – jusqu'à récemment – entraîné de changements sociétaux majeurs.
- Mais le **profond bouleversement pluviométrique** qui affecte le Sahel depuis 1970 engendre des **conséquences sans précédent sur les interactions environnement-société** en Mauritanie. En effet, dès l'avènement de ladite « **grande sécheresse** » en **1970**, le pays a connu le plus important déficit pluviométrique jamais enregistré au cours du XX^e siècle, tant dans son intensité que dans sa durée.
- Cette sécheresse a été d'autant plus durement ressentie qu'elle a fait suite à deux décennies d'abondance relative pluviométrique (Fig. 1).
- **Plus de 110 mm séparent les périodes 1933-1969 et 1970-1997** dont la pluviométrie moyenne est respectivement de 310 mm et 199 mm, soit une diminution des précipitations de 36%. Même si **les pluies récentes montrent une augmentation** (279 mm de 1998 à 2010), la **pluviométrie en Mauritanie présente une diminution linéaire très significative** ($p = 0,001$) sur le long terme (1933-2010).

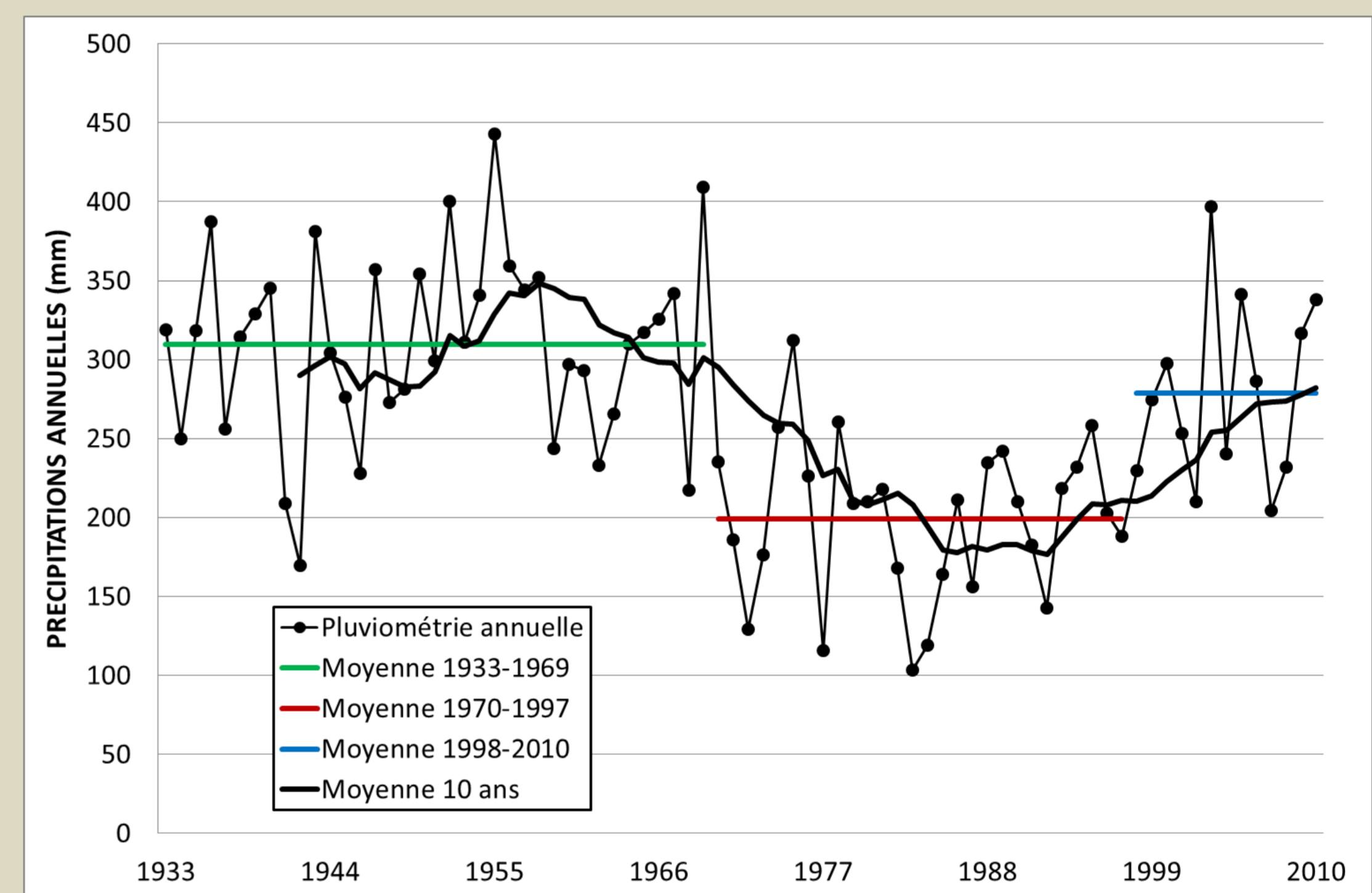


Fig.1: Evolution des précipitations annuelles en Mauritanie de 1933 à 2010 calculée sur base de 9 stations.

Usage des terres agricoles: du conflit latent au conflit ouvert

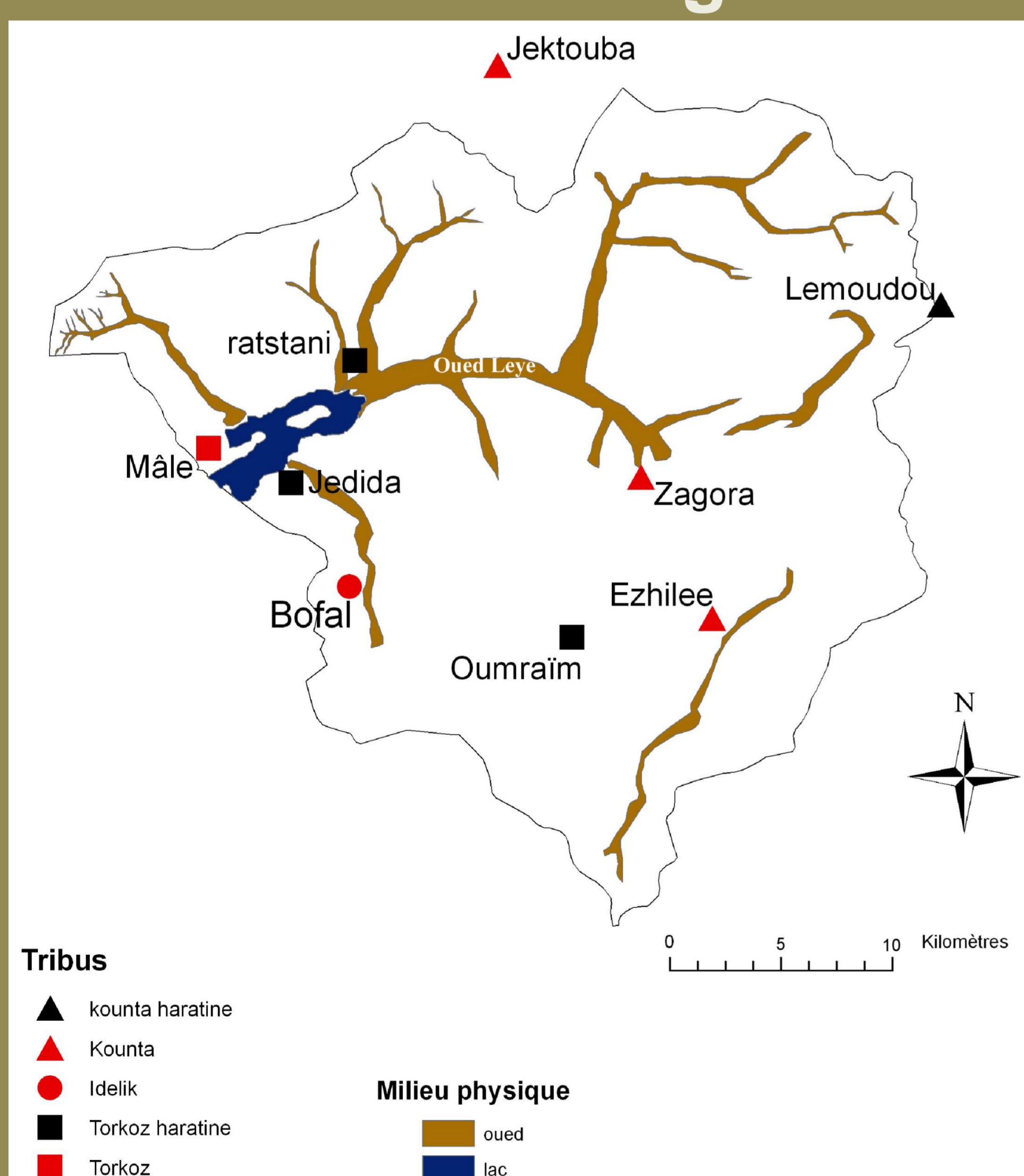


Fig.2: Localisation des peuplements dans le bassin versant du lac de Mâle

- Avant 1960, date de l'indépendance de la Mauritanie, il n'existait pas de droit foncier au sens juridique du terme dans le pays. L'administration coloniale reconnaissait le droit d'usage des tribus en la matière. Celles-ci se partageaient le territoire mauritanien et ces différentes possessions étaient le fruit d'héritages historiques et culturels souvent sujets à caution.
- Après l'indépendance, un droit foncier fut promulgué. La faiblesse de l'administration territoriale face aux différentes tribus qui revendiquaient un droit ancestral sur les terres a toujours empêché le gouvernement de mettre en application ce droit. Dans la commune de Mâle, comme ailleurs dans le pays, la terre appartient à la tribu. La propriété terrienne est très inégalement répartie. Les groupes dirigeants détiennent le plus souvent les terres de meilleure qualité en termes de fertilité, d'apports hydriques et de végétation.
- La sécheresse est venue bouleverser les traditionnels schémas d'existence: de l'élevage, les nomades mauritaniens sont passés à la protoagriculture vivrière puis à l'agriculture de production.
- La possession de la terre acquiert une nouvelle dimension: la richesse économique. Les tâches physiques inhérentes à l'agriculture étant exclusivement dédiées aux esclaves (haratines)
- Au début des années 1980, portés par les organisations des droits de l'homme, les concepts de liberté et d'égalité entre les individus commencent à se propager en Mauritanie.
- Dans ce contexte socio-politique, les haratines de Mâle se sont révoltés et ont réclamé à la tribu maure un droit de propriété sur les terrains qu'ils mettaient en valeur. Des villages d'haratines se sont établis à distance des villages originels pour se défaire de la domination de leurs anciens maîtres (Fig. 2). **Les conflits sur le droit à l'eau ont alors commencé...**

Conclusions

Les problèmes liant eau et propriété foncière peuvent aller jusqu'au décès des protagonistes.

Dans le bassin du lac de Mâle, les problèmes rencontrés par l'agriculture ne sont donc que **partiellement liés à la rareté de l'eau**. L'essentiel de la problématique réside dans la **gestion de la ressource en eau** : la non-optimisation de cette dernière, la gestion chaotique de la main d'œuvre potentielle, et l'application tribale du droit de propriété. **La première mesure d'adaptation à ces changements environnementaux** pour permettre à ces populations démunies de s'assurer une certaine souveraineté alimentaire est clairement politique et devra passer par le **règlement de l'accès à l'eau et des litiges fonciers**.